



Les essentiels JurisMedX

Une méthode, plusieurs terrains.

Transmission utile sans trahir

Partager ce qui aide l'équipe sans vider la consultation dans le dossier.

Laurence Petoud – Expert juridique
CAS Droits des patients & santé publique
www.jurismedx.ch – contact@jurismedx.ch

"Ce document est protégé par copyright. Son contenu est issu d'un travail original et ne peut être utilisé sans autorisation."



Concept :

Les essentiels JurisMedX sont nés d'une idée simple : rendre les contenus vraiment exploitables quand le temps manque, que les matières s'accumulent et qu'il faut pourtant comprendre, retenir, raisonner et agir.

Au lieu d'ajouter une couche de documents de plus, JurisMedX transforme un thème en ressource courte, dense, lisible et utile.

Le but n'est pas de simplifier bêtement.

Le but est de faire émerger l'essentiel sans perdre l'intelligence du sujet.

Ce que sont les Essentiels

Les essentiels JurisMedX sont des ressources condensées conçues pour aller droit au but : définitions, notions clés, vocabulaire utile, repères, pièges, réflexes et points d'attention.

Chaque essentiel repose sur la même logique : **clarifier, structurer, faire retenir et rendre réutilisable.**

Ce qu'on y trouve

Selon le thème et le public, un Essentiel peut prendre la forme de :

- Fiche courte
- Mini-guide
- Support de révision
- Synthèse méthodologique
- Version "réflexes"
- Version "pièges à éviter"
- Ressource téléchargeable directement

Pour qui

La collection est pensée pour plusieurs terrains :

- Étudiant·e·s en droit
- Assistants en médecine
- Soignant·e·s
- Assc
- Secrétaires médicales
- Personnel administratif hospitalier
- Autres publics à venir selon les besoins

La promesse

Même méthode.

Autre public.

Autre langage.

Même exigence.

Les essentiels JurisMedX : des bases solides, des formats utiles, une vraie logique de terrain.



Introduction

Le psychologue travaille avec une matière intime. Toute la difficulté est de transmettre à l'équipe ce qui est utile à la prise en charge sans transformer le secret professionnel en passoire.

Le réflexe central

Transmettre l'utile, pas l'intégralité.

Ce qu'on peut transmettre

- Risque.
- Éléments utiles à la compréhension de la situation.
- Facteurs qui influencent l'adhésion.
- Niveau de compréhension.
- Éléments nécessaires à la sécurité.
- Recommandations utiles pour l'équipe.

Ce qu'on ne transmet pas inutilement

- Confidences sans impact clinique.
- Détails intimes non nécessaires.
- Interprétations non utiles à la suite.
- Éléments qui exposent la personne sans bénéfice concret.

Point JurisMedX

Le bon équilibre n'est ni le silence absolu ni la transparence totale. C'est la transmission strictement utile, ciblée, défendable et respectueuse.

Conclusion

Une bonne transmission psy aide l'équipe sans trahir la personne. C'est un art de précision, pas une confession exportée.